



CTPM 20 octobre 2009

Déclaration CFDT

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs les membres du CTPM,

Pour nous, votre budget est en baisse ! Ce n'est pas bon signe pour la planète et pour les personnels de votre ministère. Mais, ce n'est pas étonnant puisque les recettes de l'Etat depuis 10 ans ne cessent de diminuer. En effet depuis cette date la part des recettes de l'Etat exprimée en pourcentage du PIB est passée de 18,1 à 14,1% soit de l'ordre de 80 milliards de recettes en moins par an. Vous ajoutez, à cela, les niches fiscales qui avoisinent désormais plus de 70 milliards d'euros et, sans nul doute, vous auriez pu obtenir un autre budget sans que les plus riches de notre espace durable en souffrent vraiment ! Assurément avec ces recettes abandonnées, nous pourrions faire mieux au service de l'ensemble des citoyens

Ce CTPM se tient après le boycott annoncé des délégations CFDT et CGT de celui du 1er octobre 2009. Nous aurions apprécié, compte tenu de ce délai complémentaire, de disposer des éléments habituels de présentation du PLF 2010. Des délais nous permettant de pouvoir les analyser et de tenir aujourd'hui un vrai débat en particulier sur les moyens que vous mettez à disposition de vos services pour remplir leurs missions essentielles : aux milieux aquatiques, à la sauvegarde de la biodiversité, à la qualité des infrastructures, à leur viabilité et à leur entretien, au contrôle des transports routiers, aux examens du permis de conduire, à l'aménagement du territoire, au droit des sols, au financement du logement, aux fonctions support, à la recherche, à l'assistance et aux conseils des collectivités, à la planification urbaine, au financement du logement, à la définition des politiques publiques, au pilotage et à la stratégie, à l'accessibilité des bâtiments et des réseaux, à l'aviation civile, et aux divers établissements publics ... et au bien-être de vos personnels.

Bref, toutes les activités utiles et nécessaire que nos services et leurs personnels doivent mener au bénéfice des citoyens et de leur environnement. Quelles réponses aujourd'hui aux interrogations que nous vous avons envoyées le 22 septembre ? Quelles raisons, aussi, à l'absence d'envois des documents demandés ?

Je rappelle nos demandes communes CGT et CFDT.

Pour la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, nous avons fait des propositions, en terme de moyens complémentaires, dans certains domaines :

- au minimum 320 équivalent temps plein travaillé (ETPT) supplémentaires à répartir pour moitié entre l'ONEMA et les 6 Agences de l'eau
- 500 ETPT supplémentaires dans les DREAL et dans les services départementaux de l'État (cf le rapport Badré du CGEDD)
- 200 effectifs supplémentaires pour l'inspection des installations classées
- le besoin de recrutement immédiat pour intégrer les temps de formation de contrôleurs des affaires maritimes et le renforcement d'enseignants maritimes et des Phares et Balises (soit au total 160 ETPT). Sans oublier de rétablir les 190 suppressions d'emplois du programme SAM.

Nous ne nions pas la qualité des démarches préparatoires type Grenelle.

Mais ce qui pêche, sans mauvais jeu de mot, c'est le concret, la mise en œuvre, les moyens de

votre administration.

Un seul exemple récent : la réorganisation des services des affaires maritimes pour laquelle nous avons lancé une carte postale pétition en intersyndicale avec la CGT et l'UNSA. Une carte pour engager, un comble non, au respect du Grenelle de la mer. Nous aimerions que la gouvernance à 5 ne soit pas seulement virtuelle mais bien réelle. Nous ne travaillons pas en vase clos.

Face aux enjeux du Grenelle et des nouvelles missions induites, nous avons vraiment besoin de moyens supplémentaires et d'une politique ambitieuse d'adaptation de nos métiers.

Au lieu de cela, nous assistons au démantèlement de nos services, à leur quasi mise en incapacité de fonctionner normalement parce que les effectifs ne sont pas là, parce que les recrutements échouent, parce que la vacance se multiplie, parce que plus personne n'est en capacité de définir le projet des services.

En ce qui concerne les effectifs, combien sommes-nous au Ministère ? Quelle est la répartition des effectifs entre catégories, corps et grades, entre services ? Nous exigeons de disposer de ces informations !

Nous ne sommes pas assez ! C'est clair et nous avons atteint en de nombreux endroits et services les limites du supportable.

Il est urgent de décréter, avant toute chose, une sérieuse pause dans les réformes !

Nous avons dénoncé, dès octobre 2008, l'épuisement, la démobilisation et le moral en berne de vos personnels qui n'en peuvent plus de ce trop plein de réformes dont le sens en permanence leur échappe, si ce n'est toujours le même, réduire les services publics et leurs moyens d'intervention. Nous évoquons les restrictions budgétaires, le non remplacement d'un départ en retraite sur deux qui mettraient à mal nombre de nos organisations et missions. Ces suppressions contestées vigoureusement se sont faites dans les pires conditions et ont aggravé les situations et conditions de travail de nombreux personnels. Qui supplée et suppléera les défaillances de l'organisation et du gouvernement si ce n'est l'agent sur le terrain confronté, lui, aux fortes exigences de sa hiérarchie, de ses collègues, du citoyen, de l'élu ?

Les faits nous ont donné raison et je crois qu'il n'est de plus grand défi que de trouver aujourd'hui au sein de vos services un agent (qu'il soit de catégorie A, B ou C) qui comprenne quelque chose aux évolutions de son environnement, à leurs sens et à sa place dans l'ensemble.

En octobre 2008, vous nous avez partiellement entendu avec la mise en chantier de l'établissement d'une circulaire sur le dialogue social. C'était le minimum ! Nous y avons contribué. Nous n'avons pas cessé de revendiquer plus de méthode, plus de contenu, plus de réel espace de négociation. Après quelques mois d'exercices, il convient de la commenter et de l'expliquer à vos services. Sans doute aussi, de leur donner les moyens de la respecter.

Si les groupes d'échanges constituent des lieux essentiels au dialogue, ils se réunissent en permanence dans l'urgence et constituent de fait le service minimum. Ils ne permettent aucune visibilité et n'offre aucun espace au débat. Pour exemple, et pour vous démontrer qu'ils ne permettent aucune visibilité et n'offrent aucun réel espace au débat, sur 13 groupes d'échanges programmés cette année, les documents préparatoires ne nous sont parvenus qu'au maximum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la réunion avec un record d'1 jour pour certains d'entre eux alors que vous préconisez dans votre courrier du 23 mars sur l'amélioration du dialogue social un délai « d'au moins quinze jours » avant la réunion...

Monsieur le ministre, quelles mesures comptez vous prendre pour faire respecter enfin ce que vous écrivez ? Feindre le dialogue social en ne nous permettant pas de l'exercer dans des

conditions correctes est une stratégie dépassée qui, au final, engendrera les pires difficultés ?

Votre circulaire sur le dialogue social vos services ne l'appliquent pas et parfois même la nient au plus haut niveau, symboliquement, nous vous la rendons, accompagnée de la carte pétition du monde maritime et d'un exemple de la qualité du dialogue social dans l'Yonne.

Nous n'avons toujours pas de véritable agenda social digne de ce grand ministère, de ses missions, des engagements ministériels et de la place des personnels qui le composent.

Pourquoi cette incapacité à bâtir un agenda social dynamique ?

Un agenda social construit avec méthode et dans la concertation pour anticiper, négocier et préparer l'avenir dans un cadre de relations sociales renouvelées et respectueuses de vos partenaires. Que ce soit sur les effectifs, leur affectation, la stratégie, le projet ministériel, les mesures catégorielles, les conditions de travail, les évolutions statutaires, les régimes indemnitaires, la matière ne manque pas.

Vous en êtes capable, vous l'avez montré dans d'autres lieux (cf. Grenelle) ! Alors où ça coince ?

Nous voulons pouvoir traiter sérieusement et sereinement des dossiers aussi sérieux que l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail (ARTT). Nous voulons en sortir par le haut et non par le bas : réduire pour nous, ce n'est pas harmoniser !

Nous refusons le système injuste de la prime de fonction et de résultats. Vous décidez de l'imposer et de l'étendre. Nous vous le redisons ce dispositif mettra à mal l'efficacité collective et l'ambiance des équipes de nos services. Nous ne découvrons pas la modulation des primes. Nous l'avons suffisamment contestée au regard des malaises et de mal être engendrés pour ne pas manifester une forte inquiétude à ce nouveau dispositif. La modulation proposée est sans commune mesure : nous passons de 40% d'écart maximum à 600% (1 à 6 voire 0 à 6 pour la performance). C'est injuste, c'est totalement déraisonnable. Résultat, performance, cotation de postes, nous cherchons l'esprit durable dans tout cela. Monsieur le ministre, vous allez mettre en œuvre un système contre productif et dangereux, tant pour les relations sociales, que l'efficacité collective et, bien sûr, les conditions de vie et de bien être au travail. Nous combattons ce choix et dénonçons aujourd'hui la parfaite opacité dans les réflexions conduites par votre administration.

Nous rappelons notre demande d'extension de la prime de 250 euros attribuée aux personnels de centrale à ceux des services déconcentrés. Vous venez de l'annoncer en live, nous vous faisons confiance mais une petite note de confirmation apaiserait nos craintes d'une interprétation erronée de vos propos.

Nous souscrivons à la demande d'audience de la CGT sur les OPA.

Enfin, nous voulons disposer rapidement d'un état précis des effectifs de votre ministère combien sommes nous au Ministère ? Quelle est la répartition des effectifs entre catégories, corps et grades, entre services ? Nous voulons sans attendre que nous soit adresser le schéma des emplois et des recrutements de ce ministère. Un peu plus complet que les 2 documents envoyés à la hâte hier après midi... Nous voulons connaître l'état de la vacance dans ce ministère : Où est-elle ? Pourquoi ? Quelles en sont les conséquences sur les personnels, leurs conditions de travail ? Quelles mesures correctives sont possibles à très court terme (recrutement sur titre, de spécialistes - nous avons su le faire dans une période récente) ?

Nous aussi, nous pouvons souhaiter passer dans le monde d'après, celui des Bisounours, mais pas dans ces conditions (suppressions d'emplois, baisse constante des moyens, mépris des partenaires sociaux) ! Ca suffit !